



## AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

### POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	<a href="http://lacrau.marcoweb.fr">http://lacrau.marcoweb.fr</a>
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

### OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Fourniture et pose de jardinières
Type de marché	Marché public de fournitures courantes et services
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau
Classification CPV	34928400 - 39142000

### PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28 et 77 du CMP
Allotissement	non
Critères d'attribution retenus	1-Prix des prestations 40% 2-Valeur technique 50% <i>Esthétique générale 30%</i> <i>Qualité des matériaux utilisés et des finitions 15%</i> <i>Fonctionnalités du bac 5%</i> 3-Délai d'exécution 10%

**ATTRIBUTION**

Nombre d'offres reçues

2

Date d'attribution

17/09/2013

Nom et adresse du titulaire

ATECH SAS - ZI de l'appentière - 49280 MAZIERES EN MAUGES

Montant final du marché ou du lot attribué

Marché à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 40 000 € ht pour la période initiale

Numéro du contrat

2013PA13

Sous-traitance déclarée

non

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif de Toulon**

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

03/10/2013

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr)

*N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.*